Entente Athlétique Villefranche
Stade Le Mouton - 43, rue Mirabeau
69400 Villefranche - Tél/Fax : 04-74-62-94-14

Athlétisme Calade Val de Saône
Athle.acvs@free.fr
http://athleacvs.free.fr

Val de Saône Athlétisme
Parc des sports - rte de Lyon
69250 Neuville

Réunion ACVS du Mercredi 8 Décembre 2010 à 20h Villefranche

Présents : JC Passavy, J.C. Carrier, G.Colin, J.L.Ponthus, Clo & P.Lavieille, M. Perrin, E. Giraud, M. Petit,
Excusés : G & M Frache, P. Vouagner, A. Lebard, A.C. Paquier.

1 – AG du 17 Décembre

Gilles se charge de récupérer les clés de la Salle des Echevins au Service Patrimoine – Esplanade Paul Bert.
***Buffet* :** prévu dans la salle de l'AG et l'apéritif aura lieu la salle derrière.
Des tickets seront distribués contre remise du règlement.
RV à 17h 30 sur place pour la mise en place.
Gilles doit acheter de l'eau pour le repas et des jus de fruits et gâteaux pour l'apéro.
Gérard se charge du Kir pour l'apéro et du vin pour le buffet.
Récompenses :
OK pour les coupes et bons d'achat.
Florent Lavieille a réussi son examen de jeune juge départemental. Il est le premier à avoir suivi la formation, en plus du trophée qui lui était destiné, il a été décidé qu'il lui serait remis également un diplôme et bon d'achat de 25€.
Brochures : Philippe s'est occupé de son élaboration, Gilles des photocopies et Clo, Anne, Laetitia et Anne-Cécile de la reliure. Elles sont proposées à 2€. Il faudrait en faire plus (actuellement 60) et les offrir mais cela pose un problème de logistique
Le Président parlera du nombre de licenciés qui augmente en raison du succès de la section Santé/Loisirs et de l'encadrement qu'il faudra étoffer pour faire face au succès ou limiter le nombre de licences.

2 – Stage FREJUS 6 jours

Philippe veut l'ouvrir aux CAS et aux non licenciés intéressés par l'activité CAS : pas de frais de déplacement :

- licenciés : 260€ pour hébergement + 100 € pour l'activité CAS,
- non licenciés : 260€ + 160€ 270€
- accompagnateurs (sans activité CAS) : 270€.

Un repas froid sera demandé pour le jour du départ pour rentrer plus tôt (pique nique sur le trajet)

3 – Calendrier

- Le VSA doit motiver ses enfants pour participer aux compétitions même s'il n'y a pas d'encadrement car les entraîneurs de l'EAV peuvent s'en occuper sur place, les animateurs seront mis au courant.
- Le VSA cherche un secrétaire administratif
- Calendrier hivernal Jury à établir : le club maintient sa participation au meeting interrégional avec les jurys mais demande que les EC trouvent leur jury pour éviter 4 déplacements.

4 – Divers

- 1000 € de subvention pour classement N3
- Réfléchir à la manière dont on peut indemniser les jurys afin d'attirer de nouveaux candidats au diplôme et à la participation, notamment chez les jeunes.
- Revaloriser les indemnités entraineurs qui n'ont pas bougé depuis 10 ans.

Prochaine réunion EAV 5 janvier 2011 à 18h30 à Villefranche
Prochaine réunion ACVS mercredi 16 février 2011 à 20h à Neuville

Gilles Colin, le 14/12/10.